

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Thème :

Prévention des risques professionnels pour les référents sécurité (DU)

Public concerné :

Dirigeants, Chefs d'établissement, Chefs de services et personnels d'encadrement, chefs d'équipe, membres du CHSCT, délégués du personnel, salariés ayant des missions liées à la sécurité dans l'entreprise...

Objectifs pédagogiques :

- Situer le décret du 5 novembre 2001 comme socle réglementaire d'une Politique de Prévention
- Reconnaître les impacts de la sécurité sur l'entreprise et son management
- Assimiler une méthodologie d'analyse des risques
- Identifier les dangers et risques associés à l'environnement de travail
- Identifier les dangers et risques associés aux postes de travail
- Savoir transmettre les consignes de sécurité
- Savoir communiquer sur les risques avec la Direction
- Formaliser et mettre à jour un document de suivi des incidents et accidents
- Évaluer les résultats pour obtenir une démarche de progrès

Prérequis :

Aucun

Déroulé de la formation :

1. Présentation et Contexte

- Le contexte historique
- La culture de la sécurité

2. Contexte réglementaire issus du Code du Travail

- Les obligations légales au regard des principes généraux de prévention

- Le Document Unique sur les risques professionnels et le décret du 5 novembre 2001
- Le règlement intérieur
- Les institutions représentatives du personnel (CHSCT, délégués du personnel ...)
- La responsabilité Civile et Pénale du Dirigeant
- La délégation de pouvoir
- La faute inexcusable et l'obligation de résultat

3. Les enjeux de la sécurité en entreprise

- La sécurité, les enjeux pour la société, l'entreprise et les salariés
- Les statistiques en matière d'accidentologie
- Les coûts liés aux Accidents du Travail et Maladies Professionnelles
- Les incidences de la sécurité sur l'entreprise, ses employés, les clients et sur les résultats

4. Évaluation des risques sur les postes de travail et les moyens de prévention

- Les exigences du Document Unique sur les risques professionnels
- Définition d'une unité de travail et des principaux termes : accidents, presque accidents, risques...
- Définition et analyse des principaux risques selon la méthodologie proposée par l'Institut National de Recherche et Sécurité
- Analyse des risques propres à l'environnement dans l'unité de travail
- Analyse des risques spécifiques aux postes de travail dans l'unité de travail
- L'évaluation des risques par rapport à l'organisation dans l'unité de travail
- Évaluation des risques à l'aide d'une grille d'évaluation (fréquence et gravité)
- Recherche des solutions d'amélioration et planification
- Les moyens de protection mis à disposition des salariés
- Les Equipements de Protection Individuelle : gants, lunettes, casques, bouchons auditifs, chaussures de sécurité...
- Le plan de Prévention, organisation, formalisation et mise en place d'un plan d'actions
- Enregistrer les accidents et les presque accidents
- Identifier les causes premières ou miser sur la détection pour diminuer les risques
- Faire vivre son Plan sécurité

5. La place du référent sécurité au sein de l'entreprise

- Le référent sécurité : personnage central au sein du dispositif de sécurité

MASTER CLASS FORMATION – La formation un jeu d'enfant !

N° Vert : 0 800 94 25 79 – www.masterclass-formation.fr – contact@masterclass-formation.fr

3, rue Maurice Kœchlin – 67500 HAGUENAU – RCS Strasbourg 788 891 513

Société à responsabilité Limitée au capital de 15 000 € - NAF 8559A

BANQUE EUROPEENNE CREDIT MUTUEL : IBAN FR76 1189 9001 0000 0201 4750 130 – BIC : CMCIFR2A

N° de déclaration d'existence : 42 67 049 38 67

- La communication des consignes de sécurité aux employés de l'unité de travail
- Cibler les messages dans le temps
- Créer une dynamique autour de la sécurité
- Obtenir l'adhésion et la participation des employés au sein de l'unité de travail
- Réagir au non-respect des consignes de sécurité et aux incidents imminents
- La communication avec la Direction

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Les moyens pédagogiques utilisés sont multiples : exposés avec vidéo projecteur, brochures de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité). Nombreuses documentations pragmatiques sont remises aux stagiaires.

Évaluation à partir d'une étude de cas concrète et interaction permanente entre les participants et le formateur.

Suivi et évaluation :

Évaluation à partir d'une étude de cas concrète et interaction permanente entre les participants et le formateur.

Nature de la sanction de l'action de formation et modalité d'évaluation :

Questions / Réponses tout au long de la formation

Contrôle de l'assiduité :

A l'issue du stage, une attestation de stage, une attestation d'assiduité ainsi que des émargements sont délivrés aux stagiaires.